

**MONTIGNY-LÈS-METZ**

# Des ordinateurs pour 38 élèves de Georges-de-la-Tour

**38 familles de collégiens de Georges-de-la-Tour, site Montigny, se sont vues remettre gratuitement, par l'association PC Solidaire, un ordinateur. Ceux-ci pourront servir en priorité aux enfants de ces familles pour leurs études et la consultation du bureau numérique.**

**M**arcel Morvan de PC Solidaire, Cédric Sadowski, professeur de physique, et Laurence Jolain, professeur de sport, au collège Georges-de-la-Tour, site de Montigny, ont reçu les 38 familles, sélectionnées sur des critères précis, pour leur remettre un équipement informatique complet.

Pour ces familles, c'était Noël avant l'heure. Martial Morvan, délégué opérationnel de l'association PC Solidaire, a animé un atelier de prise en main et d'entretien pour les jeunes bénéficiaires.

« Cette action s'est déroulée dans le cadre d'un partenariat entre le collège représenté par son proviseur de la cité scolaire Georges-de-la-Tour, Arnaud Brossard, et Marie Humblot, principale adjointe du collège - et notre association PC Solidaire », explique Éric Mutschler, délégué général. « L'opération a été financée par l'État. Tous



**Martial Morvan, délégué opérationnel de l'association PC Solidaire, a animé un atelier de prise en main.**

les ordinateurs sont équipés du moteur de recherche éthique Lilo.org.

## « On aura directement les bulletins de notes »

« Nous sommes contents de recevoir cet ordinateur pour la maison. » Lenny en 5<sup>e</sup>, Tarik en 6<sup>e</sup> et Denis en 5<sup>e</sup> sont maintenant autonomes. « On n'était pas comme les copains jusqu'à maintenant. On devait attendre d'aller en permanence pour rejoindre la salle informatique et s'entraîner. On n'avait qu'une heure par semaine. » Cédric Sadowski sera le professeur qui assure le suivi logiciel. Le père de Denis

apprécie l'initiative du collègue. « On aura directement les bulletins de notes. Mon fils sera autonome pour les translations en anglais, en histoire. Maintenant, nous, parents, on aura toutes les informations sur le bureau numérique. »

## Dispositif d'évaluation numérique

« Nous avons, avec la direction du collège, recensé les enfants qui n'en possédaient pas à leur domicile. Cette situation était problématique. Chaque fois qu'on transmettait des documents en PDF ou format Excel, ils ne pouvaient pas les recevoir. De même, ils ne pou-

vaient recevoir ni cours ni de bulletin de notes. » L'opération est à mettre sur le compte de l'initiative nationale PIX, plateforme d'évaluation et de certification des compétences numériques. Mis en place depuis la rentrée scolaire 2019, ce dispositif remplace le brevet informatique et internet (B2i) et le niveau 1 de la certification informatique et internet (C2i). Cet outil permet d'évaluer en ligne les compétences numériques des élèves. « Grâce à PIX, on détermine s'ils maîtrisent les savoir-faire définis dans le cadre de référence des compétences numériques. »